

Mandat 2026-2030

Elaboration du programme

Réunion n° 2 – jeudi 9 octobre 2025

Ordre du jour

- Accueil des nouveaux venus => 10 min
- Bilan de quelques actions "à titre d'exemple" du mandat => 25 min
- Présentation succincte du budget communal => 20 min
- Ambition des « repartants » pour la commune => 10 min
- Priorités => 45 min
- Mot de la fin => 10 min

Accueil

- Réunion du 23 septembre 2025 => 25 participants (cf CR réunion n°1)
- Présentation des nouveaux arrivants

Quelques actions du mandat

S'impliquer dans la vie locale	Collectif citoyen Mobilité	Cécile
Consommer et produire localement	Obtention du label écocert 2 carottes	Estelle
Se déplacer autrement	Voie verte	Hubert
Créer une société plus solidaire	Accompagnement des projets de promoteurs immobiliers pour la réalisation de logements locatifs sociaux et d'accession sociale	Jean-Charles
Créer une société plus solidaire	Logique d'accessibilité	Marie-Paule
Devenir un territoire engagé pour la nature	Élaboration d'un plan biodiversité à destination des services communaux, des habitants, ...	Arnaud
Réduire notre empreinte carbone	Travaux de rénovation thermique et fonctionnelle de l'école élémentaire des Petites Maisons	Hubert
Agir pour la qualité de vie	Programmation culturelle avec des horaires adaptées aux seniors	Marie-Paule
Agir pour la qualité de vie	Maison médicale La Rosée et Projet Luiset	Jean-Charles
S'engager dans la transition numérique	Prolongation de la durée de vie des équipements	Gilles
Responsabilité sociale des organisations		Marie-Paule

Budget communal

2 sections : Fonctionnement et Investissement

Budget Primitif (BP) : Dépenses et recettes prévues, équilibrées par section

Compte Administratif (CA) : Dépenses et recettes effectives

Analyse du CA 2024  **Réflexions sur notre avenir financier**

Dépenses de fonctionnement en 2024 : 10 340 000 €

Dépenses réelles : 9 510 000 €

- Gestion courante (26%)
- Personnel (59%)
- Subventions
- Prélèvements de l'État
- Intérêts des emprunts (1%)

+ Amortissements des investissements : 830 000 €

Répartition des dépenses de fonctionnement par domaine d'actions

Recettes de fonctionnement en 2024 : 11 990 000 €

- Impôts locaux (40%)
 - Recettes du casino (25%)
 - Produits de services (11 %)
 - Loyers
 - Dotations (État, Département, CCLG ...)
-
- 53% des dépenses de personnel*
74 % des dépenses du secteur EEJ
64% des impôts locaux

?

Excédent de l'exercice 2024 : 1 650 000 €

A ajouter à l'excédent cumulé fin 2023 : 3 020 000 €

?

Excédent de fonctionnement cumulé fin 2024 : + 4 670 000 €

Dépenses d'investissement en 2024 : 3 710 000 €

- Projets pluriannuels (rénovation EPM, voie verte, PLU) : 1 830 000 €
- Opérations courantes (voirie, bâtiments, urbanisme, matériel ...) ≈ 1 000 000 €
- Opérations particulières (études, terrains, locaux Culture ...) ≈ 370 000 €
- Remboursement d'emprunts : 510 000 €

Recettes d'investissement en 2024 : 2 390 000 €

- Subventions : 350 000 €
- Dotations et réserve : 460 000 €
- Emprunt : 750 000 €
- Amortissements : 830 000 €

?

Déficit de l'exercice 2024 : 1 320 000 €

Autofinancement des investissements :
2 150 000 €
(58% des recettes)

A ajouter au déficit cumulé fin 2023 : 320 000 €

?

Déficit d'investissement cumulé : - 1 640 000 €

Résultat global Fonctionnement + Investissement de l'exercice 2024

(« Fonds de roulement ») :

$$+ 4\,670\,000 \text{ €} - 1\,640\,000 \text{ €} = + 3\,030\,000 \text{ €}$$

reporté en recettes dans le budget Fonctionnement 2025

(quasiment le même chiffre que fin 2023)

Conclusions et perspectives

SMU est une commune relativement riche, grâce notamment aux revenus du casino.

Notre situation financière est saine :

- Excédent de fonctionnement suffisant pour financer les investissements
- Endettement raisonnable

Mandat 2026 -2032

Mais la prudence est nécessaire pour l'élaboration du programme électoral :

- Anticiper les difficultés à venir

- Contribution aux problèmes budgétaires de l'État

- Baisse des subventions du Département

- Communauté de Communes moins prospère

- Rester prudent sur l'évolution des recettes du casino

- Surveiller les dépenses de personnel

- Prendre en compte la nécessité d'investir dans l'entretien de notre patrimoine et d'améliorer les conditions de travail du personnel communal

Ambition pour la commune

- Une commune avec toutes les tranches d'âge et plus équilibrée que la tendance actuelle, avec tous les profils sociaux : 25% de logements sociaux en 2050
- Une commune attractive et vivante (ville du 1/4h : commerces de proximité, service de santé, offre culturelle, offre d'activités associatives, artisans, services/partage ...)
- Une commune où on peut compter sur les services publics mais aussi sur ses voisins et amis, où les habitants participent à la vie publique pour le profit de tous : usage du 50/50 intégré en 2050
- Une commune où la production agricole est très présente et les espaces naturels préservés : augmentation de 10% des surfaces soit 35 ha supplémentaires dédiés à l'agriculture nourricière en 2050
- Une commune où on prend soin de sa santé (services mais aussi activité physique, réduction de la pollution de l'air, eau de qualité, ...) : 30 % des déplacements intra-muros en vélo ou à pied en 2050
- Une commune labellisé Territoire à énergie positive en 2050
- Une commune où l'inclusion est une réalité s'appuyant sur une démarche d'accessibilité à tous
- Une commune attractive aussi pour les agents territoriaux, engagés pour la collectivité. Une commune employeur exemplaire
- Une commune où on se sent en sécurité

Priorités pour la prochain mandat

- .Les compétences des collectivités sont définies par le législateur et non par les collectivités elles-mêmes.
- .Conformément au principe de subsidiarité, « les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon ».
- .Les communes bénéficient de la clause de compétence générale : elles disposent ainsi d'une capacité d'intervention générale, dès qu'il existe un intérêt local, sans qu'il soit nécessaire que la loi procède à une énumération de ses attributions.

Elaboration du programme ... on démarre !

Rose : Sujet important pour moi

Jaune : Sujet crucial /incontournable

Orange : Sujet à traiter (mais je ne suis pas connaisseur /euse du sujet)

Créer une société plus solidaire

Accompagnement des projets de promoteurs immobiliers pour la réalisation de logements locatifs sociaux et d'accession social

Cadre législatif

Le chapitre de la loi SRU qui impose 25% de construction sociale ne s'applique pas sur SMU. SMU : 2,94% (incluant l'échappée en BRS)

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Tout projet de plus de 400m² de Surface de Plancher ou de plus de 3 logements, a une obligation de prévoir du LS à hauteur de 25% du projet.

Maitrise du Foncier

En fond propre :

Villa des tilleuls,
Maison Murienne,
Maison « kiki »
Maison Albert, Aubertin, Vernhes
Maison Boujet (plus ancien)

Convention avec l'établissement Public Foncier Local du Dauphiné(EPFLD).

Secteur des Agneaux et de l'église en priorité et opportunité
Démarche pro-active d'acquisitions de ténement
Portage financier + ou – long selon projet

Quels Logements Sociaux ?

PLAI grande précarité
PLUS ex HLM loyer modéré
PLS + de revenus
PLI ++ de revenus
BRS inclus dans le calcul des LS

Bail Réel et Solidaire

Sous conditions de ressource
Acquisition du logement
Location du foncier
Revente encadrée au même profil de ressource

Accompagnement des Porteurs de projets

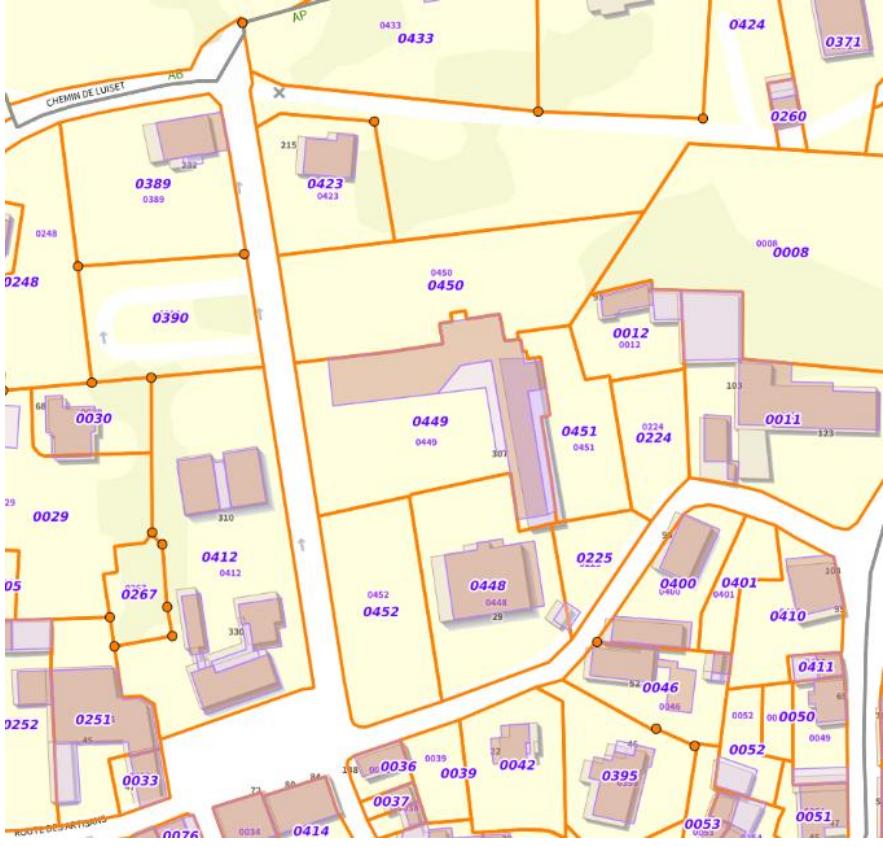
Vendeur
Promoteurs immobiliers
Bailleur Sociaux

Agir pour la qualité de vie : Maison médicale La rosée, Domicile partagé la chaumière

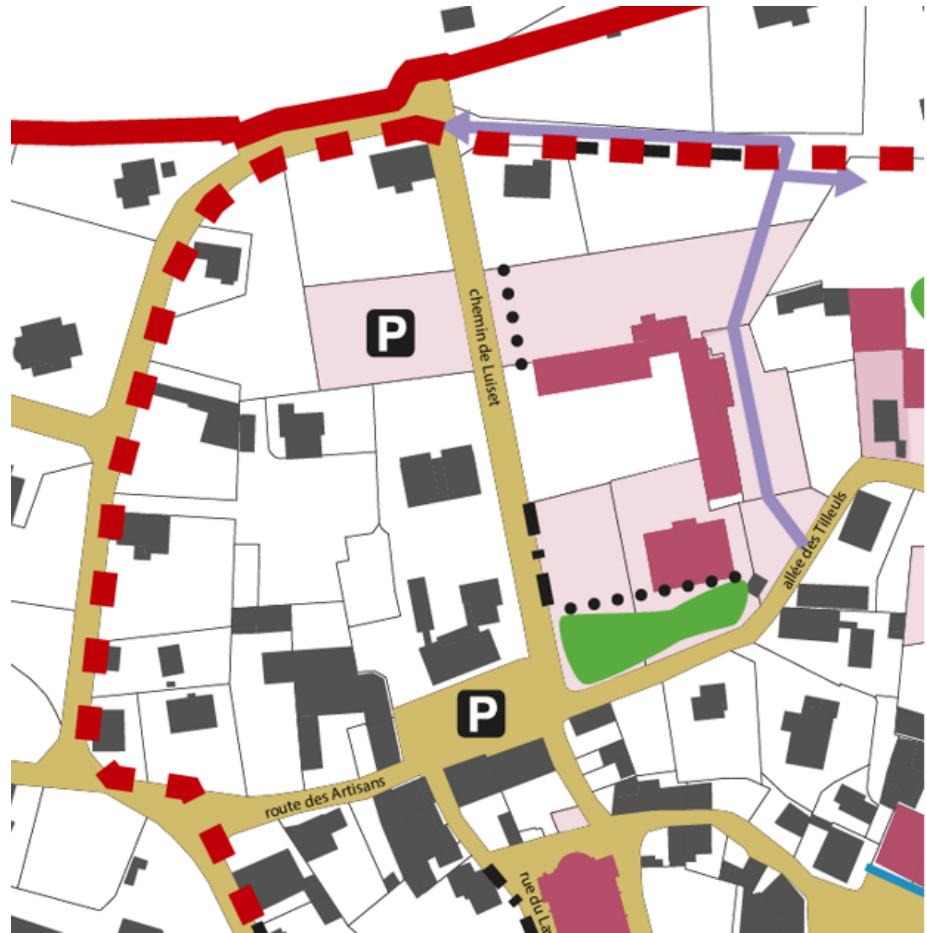


Aménagement du territoire

- Maison Médicale
 - Domicile partagé
 - Logements pour primo-accédants et senior



Agir pour la qualité de vie : Maison médicale La rosée, Domicile partagé la chaumière



Annexe 4 OAP sectorielle n°1 : centre-bourg

- Voies de circulation
 - Chemins carrossables
 - Cheminements piétons
 - Projet de voie verte
 - Cheminements piétons à conforter
 - ↗ Accès à privilégier
 - P Stationnement existant ou à créer
 - Bâti existant
 - Equipements, commerces (bâti | surface active), privés ou publics
 - Ténements communaux
 - Espaces verts à conforter
 - Périmètre OAP
 - Secteur au tissu urbain villageois
- POUR RAPPEL: éléments inscrits sur le règlement graphique du PLU
- Alignment
 - Retrait

Agir pour la qualité de vie : Maison médicale La rosée, Domicile partagé la chaumière



Mandat 2026 -2032

Planning	
2022	Préemption du tènement du Luiset
2024	Rédaction d'un appel à projet <ul style="list-style-type: none"> - Maison médicale - Domicile partagé - Logements sociaux - Intégration dans l'existant - Qualité paysagère
T4-2024 T1-2025	Jury – Sélection d'un groupement
T3-2025 T4-2025	Rédaction promesses de ventes, Etudes PRO, dépôts ADS
Juillet 2025	Signatures promesses de vente avec conditions suspensives
Août - Déc 2025	Etudes PRO et dépôt des ADS (PA + 2 PC)
T1-2026 T2-2026	Délivrance ADS Désaffectation/déclassement parking du Luiset (fermeture) Purge des recours Réitération actes de vente
T3 -2026 -2028	Phase étude, chantier et livraisons



Programme		
Bat A	Maison médicale	Acquisition par les professionnels
Bat B	9 logements en accessions	
Bat C	4 logements sociaux	
Bat D	4 logements sociaux 1 BRS	
Bat E	3 BRS en étage Domicile partagé en RDC	Loc.par La chaumière

Total de 8 LS + 4 BRS + 9 LL

Créer une société plus solidaire avec une logique d'accessibilité

L'accessibilité c'est concevoir l'environnement, les produits, les services qui permettent aux personnes de toutes capacités de participer pleinement à la vie quotidienne.

On parle du bâti, des voiries, des services, de l'éducation, de l'emploi et de la formation, des loisirs, des transports...

Thématique transversale qui ne doit pas arriver en fin de réflexion mais être intégrée dès le début

L' ABS réalisé en 2022 donne la projection de l' INSEE pour 2033 :
1220 habitants entre 60 et 74 ans
890 de plus de 75 ans

Mandat 2026 -2032



ACCUEIL > SCHÉMA PLURIANNUEL DE MISE EN CONFORMITÉ



Schéma pluriannuel de mise en conformité

La mairie de Saint-Martin d'Uriage est engagée dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble de ses sites, plateformes, outils et services numériques, dans le cadre de leur politique en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Un exemple : site de la commune

Objectifs 2027

Un objectif de compatibilité maximal avec le référentiel d'accessibilité RGAA 4.1.2 est projeté pour la fin de l'année 2027 (voire 2028).

Le prestataire sera mis à contribution pour arriver à ce niveau, une fois le socle technique du site mis à jour. Cette exigence sera appliquée également à l'ensemble des outils et services numériques proposés par les collectivités. Les prestataires techniques seront sollicités afin de mettre en œuvre la plus grande accessibilité, tandis que les personnels continueront d'être formés et sensibilisés à la prise en compte du handicap.

L'audit de conformité réalisé par **Studio Ricom** révèle que **97%** des critères du RGAA version 4 sont respectés.

Vers la Responsabilité Sociétale de l' Organisation : RSO



Une démarche pour les employeurs des organisations, des collectivités(= RSE des entreprises) des objectifs avancés :

La RSO au secours de la perte de sens des agents publics

La RSO pour renforcer l'attractivité des collectivités

Où en est-on à SMU?

Une programmation pluriannuelle pour les ressources humaines avec les Lignes Directrices de Gestion dès 2021

Un projet d'administration depuis 2024

Un projet d'accompagnement de la Qualité de Vie au travail avec les rencontres de la QVCT bi annuelles dans les pôles

Et en 2025 une semaine de la QVT

Focus : un engagement en 2020 à parvenir à tenir nos obligations d'employeurs de 6% de personnes Bénéficiant de l'Obligation d'Emploi en fin de mandat. Objectif atteint en avance en 2025 et qui est garanti aussi en 2026... mais à ne pas abandonner!!!

Agir pour la qualité de vie : prendre en compte les besoins de tous.

La médiathèque mène une politique active depuis des années autour des besoins particuliers avec des fonds spéciaux

- pour les personnes avec dyslexie
- Facile à Lire et à Comprendre
- gros caractères
- accessibilité et handicap d'ici quelques jours

Des soirées thématiques autour du handicap avec un documentaire et un débat, si possible une action de sensibilisation en parallèle dans les écoles et la présence volontaire des personnels au titre de la formation.

Le centre culturel adapte certaines activités pour mieux répondre aux besoins : ex le cinéclub avec des projections en journée prisées par les seniors. (et bien sur ouvertes à tous)

